

SAULAIES RIVERAINES DES COURS D'EAU DES CEVENNES A SAULE POURPRE ET SAULE DRAPE

H3



Code Natura 2000	3240.2 et 3280.2
* Habitat Prioritaire	Non
Code Corine biotope	44.121 et 44.122
Enjeu de conservation sur le site Natura 2000	Modéré

Description de l'habitat (physionomie et cortège)

Il s'agit de fourrés de saules arbustifs pionniers : Saule pourpre *Salix purpurea* et Saule drapé *Salix eleagnos* dominants l'un l'autre alternativement. Les saules s'installent très facilement sur les dépôts de galets et de graviers où ils rejettent de souche pour former de grandes populations continues qui fixent le substrat. La strate herbacée est celle des bancs de graviers, c'est-à-dire des espèces pionnières caractéristiques des zones remaniées hygrophiles sur substrats grossiers : la Saponaire officinale *Saponaria officinalis*, la Scrofulaire des chiens *Scrophularia canina*.

Sur le site, les espèces présentes le long des berges et sur les bancs de galets et de graviers (parfois recouverts de limons et de vase) sont généralement des stades pionniers de saules (pourpres, blancs et drapés principalement) et d'aulnes sous formes arbustives, car ils sont fréquemment rajeunis par la dynamique (les arbres couchés, recépés, enterrés, portent les stigmates des crues torrentielles du Gardon). De plus, les grèves sont parfois colonisées par des peupliers noirs pionniers. Globalement, cet habitat se caractérise donc comme peu abondant sous sa forme arbustive. Comme pour l'Aulne, le régime de crues drastiques qui a pu sévir sur les Gardons ces dernières années explique bien cet aspect. Beaucoup de bancs de graviers sont ainsi en cours d'évolution vers cet habitat aujourd'hui représenté par des formations herbacées sur graviers avec des pousses juvéniles de saules. En l'absence de crues importantes durant 3-4 ans, ces embryons de saulaies constitueront de véritables fourrés.

Les saulaies rencontrées sont bien typiques mais malheureusement riches en espèces envahissantes comme la Renouée du Japon, le Raisin d'Amérique, la Vigne-vierge, le Topinambour et le Buddléia. Ces espèces sont abondantes sur tous les bancs de graviers. Etant très colonisatrices et pionnières, elles sont favorisées sur ces espaces en remaniement constant.

Sur le site, on observe un gradient altitudinal dans la composition de ces saulaies. Il semble que la Saulaie riveraine des cours d'eau des Cévennes (code 3240), caractérisée par l'abondance du Saule drapé, prend le relais, au dessus de 300 m, de la saulaie méditerranéenne à Saule pourpre et Saponaire officinale (code 3280).

Phytosociologie et espèces végétales caractéristiques sur le site

Phytosociologie : Alliance du *Salicion triandro-neotrichae*.

- **Strate arbustive** : Saule drapé *Salix eleagnos*, Saule pourpre *Salix purpurea*.
- **Strate herbacée** : Saponaire officinale *Saponaria officinalis*, Scrofulaire des chiens *Scrophularia canina*, Melilot blanc *Melilotus albus*...

Espèces invasives :

Ailante	<i>Ailanthus altissima</i>
Canne de Provence	<i>Arundo donax</i>
Robinier	<i>Robinia pseudacacia</i>
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>
Raisin d'Amérique	<i>Phytolaca americana</i>
Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens balfouri</i>
Albisia	<i>Albizia julibrissin</i>
Topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i>
Vigne vierge	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>
Vigne cultivée	<i>Vitis sp.</i>
Erable negundo	<i>Acer negundo</i>
Faux indigo	<i>Amorpha fruticosa</i>
Buddleia	<i>Buddleia davidii</i>

Situation et localisation sur le site Natura 2000

Surface totale (ha) : 30
Surface relative sur le site < 1%
Relevés phytosociologiques : 3 relevés

Exigences écologiques

Ces saulaies sont installées dans les parties hautes et moyennes des cours d'eau d'altitude, dans le Jura, les Alpes, les Pyrénées et les Cévennes. C'est un habitat typique de rivières de piémont nord-méditerranéen sur les secteurs soumis à des crues saisonnières importantes, susceptibles de recréer régulièrement des biotopes pionniers favorables à sa régénération.

Cet habitat est bien présent au niveau des bancs de graviers du lit mineur du Gardon, sur les grèves et zones envasées plus ou moins stabilisées, à l'extérieur des méandres ou bien sur des îlots. Il est absent des autres cours d'eau permanents trop encaissés. Il disparaît après Saumane car les grèves ne sont plus favorables à son installation.

Intérêts et valeur patrimoniale sur le site Natura 2000

Rareté : Habitat assez rare en France, installé dans les parties hautes et moyennes des cours d'eau d'altitude et donc cantonné aux Alpes, au Jura, aux Pyrénées et aux Cévennes. Il est assez commun en zone de piémont méditerranéen français où il est stable.

Espèces d'intérêt patrimonial :

- Flore : espèces inféodées à l'habitat comme le Saule drapé *Salix eleagnos* ; espèce endémique catalano-languedocienne comme le Réséda de Jacquin *Reseda jacquinii*.
- Faune : avifaune nichant sur les bancs de gravier (Petit gravelot,...) ou aux abords des arbustes (Chevalier guignette, Cincle plongeur) ; entomofaune liée aux saules (Agrion nain, Gomphe à crochets,...) ; reptiles liés aux cours d'eau (couleuvre vipérine, couleuvre à collier) et amphibiens (Crapaud calamite) ; mammifères, hors chiroptères, avec notamment le Castor qui affectionne cet habitat car il est grand consommateur de Salicacées.

Intérêt fonctionnel : Fixation des berges, limitation de la violence des crues en aval, épuration de l'eau.

Etat de conservation de l'habitat

Indicateurs :

- Occupation des grèves : l'habitat semble occuper la quasi-totalité des milieux qui lui sont favorables (% difficile à estimer)
- Dynamique fluviale sur le site favorable ou non : favorable
- Typicité du cortège : moyen à cause des espèces invasives abondantes sur tous les bancs rencontrés
- Structure de la végétation : bonne
- Perturbations anthropiques (feux, sur fréquentation, espèces invasives...) : moyenne

Etat de conservation :

Moyen du fait de l'abondance des espèces invasives.

Dynamique naturelle et facteurs d'influence sur le site Natura 2000

Dynamique naturelle : Cet habitat dépend de la dynamique fluviale et de la granulométrie grossière du substrat, plus que de sa nature. La dynamique fluviale irrégulière entraîne celle de cet habitat ainsi que d'autres habitats qui y sont liés comme la végétation herbacée des grèves et les forêts riveraines à Frêne et Aulne. L'habitat de saulaie riveraine n'est pas stable et la plupart du temps il persiste moins d'une dizaine d'années sur une station donnée.

Le facteur primordial de maintien de ces habitats est la persistance de crues violentes qui permettent une redistribution et un rajeunissement de l'habitat sur le profil en long du cours d'eau. Ces crues violentes permettent également de limiter l'installation de formations de bois dur. Après un épisode de crue destructrice, la saulaie se reconstitue peu à peu naturellement.

Pour les formations qui échappent aux crues assez longtemps, elles sont colonisées par des essences arborées qui exhaussent le niveau du sol jusqu'à ce qu'une ripisylve s'installe plus durablement. Cet habitat peut donc évoluer vers une aulnaie-frênaie à condition de stopper la dynamique fluviale.

Facteurs positifs :

- Régime pulsé avec crues qui crée des niches de renouvellement de l'habitat.
- Substrats grossiers de type sables, graviers, blocs.

Facteurs négatifs et menaces :

- Concurrence forte avec les espèces invasives qui occupent la même niche : en particulier la Renouée du Japon, le Raisin d'Amérique, la Vigne-vierge, le Topinambour et le Buddléia.
- Les modifications du régime hydrique (écrêtage des crues) pourrait faire disparaître l'habitat : menace faible.
- Tout élément entravant fortement la dynamique fluviale (embâcles, retenues, ...) : menace faible.

Vulnérabilité :

Forte, du fait de la présence importante d'espèces envahissantes et de la fréquence de remaniement du substrat (crues) qui les favorisent.

Enjeu :

Modéré - L'enjeu est jugé modéré car cet habitat est stable dans les zones où ils se trouvent, et il représente une surface réduite sur le SIC.

Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Maintenir la dynamique fluviale actuelle.
- Limiter les interventions dans la saulaie et dans le lit du cours d'eau à un entretien justifié et respectueux du milieu (ne pas éliminer les embâcles qui n'entravent pas la circulation de l'eau, ne pas réaliser de travaux dans la rivière...).
- Limiter le développement des espèces invasives et éviter les plantations d'essences allochtones (peupliers, robiniers).
- Evaluer plus précisément le degré de menace que représentent les espèces invasives pour cet habitat.